

## DELIBERATION

### SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 32

Pouvoirs : 9

Votants : 41

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 07/04/2022

Le 14 avril 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND,

Absents excusés : Gabriel, AUMONIER (Pouvoir Valérie BOYER), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard GRISON, Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir Patrick NABETH), Frédéric VALLOS (Pouvoir Marc PECHOUX), Catherine VIGNON (Pouvoir Marcel BABAD).

Secrétaire de séance : Jean-Jacques DUMONT.

**OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Groupement de commandes avec le Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône pour la réalisation de travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et de renouvellement des réseaux d'eau potable rue des écoliers, chemin du Tilleul, rue du Lavoir (Sud), impasse du Tilleul et impasse des lauriers sur la commune de Civrieux**

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, informe le Conseil communautaire du projet de restructuration des réseaux d'assainissement rue des écoliers, chemin du Tilleul, rue du Lavoir (Sud), impasse du Tilleul et impasse des lauriers à Civrieux, afin de réduire les eaux claires parasites qui arrivent à la station d'épuration de Civrieux, dans le cadre de la mise en œuvre de l'action CI-SCTP-2 du schéma directeur d'assainissement.

En complément de la nécessité de mettre en séparatif les réseaux d'assainissement, l'avant-projet a révélé la présence de conduites d'eau potable vétustes sur le secteur des travaux. Le Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône souhaite renouveler ces conduites.

Afin de mutualiser les moyens, de réduire les coûts, les délais d'exécution et les nuisances des travaux, il est proposé de former un groupement de commandes avec le Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône.

Une convention de groupement de commandes sera établie, conformément aux dispositions du code de la commande publique, en vue de la passation de marché(s) à procédure adaptée. La CCDSV serait coordonnateur du groupement.

S'agissant d'une procédure adaptée, une commission d'appel d'offres n'est pas nécessaire, l'attribution du ou des marchés relevant du coordonnateur. Il est néanmoins prévu de constituer une commission ad hoc chargée de retenir le titulaire du marché et présidée par le représentant du coordonnateur.

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, est proposé en tant que Président pour cette commission.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 31/03/2022.

Après en avoir délibéré, Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la mise en place d'un groupement de commandes avec le Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône, en vue de la réalisation de travaux conjoints rue des écoliers, chemin du Tilleul, rue du Lavoir (Sud), impasse du Tilleul et impasse des lauriers à Civrieux, dans le cadre de marché(s) à procédure adaptée ;
- ✓ **D'AUTORISER** M. Gilles GARNIER, à négocier et à signer la convention constitutive du groupement de commandes ;
- ✓ **DE DESIGNER** M. Gilles GARNIER pour présider la commission ad hoc chargée de retenir le titulaire du marché de travaux pour le groupement de commandes ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à procéder aux dépenses et à exécuter le(s) marché(s), et signer toutes les pièces administratives, techniques et comptables nécessaires en la circonstance.
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget annexe 2022 de l'assainissement collectif

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20220414-2022C77-AC

Affichage le :

19 AVR. 2022

19 AVR. 2022

A Trévoux, le 14/04/2022

Le Président,  
Marc PECHOUX

